

## Auvergne-Rhône-Alpes - Activité 2022

Cette nouvelle édition des fiches régionales relatives à l'activité d'assistance médicale à la procréation (AMP) en 2022, dresse le bilan de la situation de chaque région au regard de ses activités.

Les fiches régionales décrivent de façon détaillée la répartition des activités d'AMP réalisées au sein de chaque région. Elles présentent notamment certaines activités spécifiques qui demandent des infrastructures, un savoir-faire, et des autorisations particulières. Certaines ne sont pas assez développées au plan national ou inégalement réparties comme le don d'ovocytes, la préservation de la fertilité et l'accueil d'embryons.

L'activité d'AMP en contexte viral y est aussi décrite et concerne la prise en charge des patients infectés par le VIH, le VHB et/ou le VHC.

Les informations fournies dans ces documents peuvent servir de support à la réflexion sur l'organisation territoriale des soins et ainsi contribuer à améliorer les conditions d'accès et de prise en charge des personnes ayant recours à une AMP. Elles complètent les analyses réalisées dans le rapport d'activité médical et scientifique (RAMS) (<https://rams.agence-biomedecine.fr/assistance-medecale-la-procreation>); Partie Répartition régionale des activités. Elles sont toutefois plutôt succinctes, dans la mesure où leur source, les rapports d'activité des centres, est constituée de données agrégées. L'analyse régionale présentée dans ce rapport est celle de l'activité des centres exerçant dans la région.

D'autres informations viennent compléter les fiches régionales et le RAMS :

- Une évaluation des résultats des centres est réalisée chaque année. Les résultats de cette évaluation sont accessibles sur le site de l'Agence avec le lien suivant : <https://www.agence-biomedecine.fr/Evaluations>.

Le registre national des fécondations in vitro (FIV), recueillant des données individuelles, connaît actuellement une montée en charge importante. Dans un avenir proche, il permettra lui aussi d'affiner les indicateurs analysés et de décrire par exemple les flux des bénéficiaires entre les régions.

A savoir : Le plan PEGh (Procréation Embryologie et Génétique humaines) 2022-2026 de l'Agence de la biomédecine prévoit de contribuer à assurer les conditions d'un accès équitable à des soins sécurisés de qualité et à la planification de l'offre de soins dans tous les domaines de la PEGh, en particulier dans le but d'atteindre l'autosuffisance nationale en termes de dons d'ovocytes et de faciliter la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité conformément au Plan Cancer. Dans le cadre de ce plan, la contribution de l'Agence de la biomédecine à la réflexion des agences régionales de santé est prévue et l'Agence se met donc à la disposition des ARS qui le souhaiteraient.

## NOTE METHODOLOGIQUE

### Objectif

L'objectif des fiches régionales est de décrire les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) au niveau de chaque région. Elles permettent de comparer, de manière purement descriptive, les activités de chaque région à l'activité nationale. Les informations présentées dans ces fiches viennent compléter le rapport médical et scientifique publié sur le site de l'Agence en septembre 2024.

### Principes généraux

L'Agence de la biomédecine propose ici une synthèse des activités à l'échelle régionale afin d'aider chaque Agence régionale de santé à connaître l'activité au sein de sa région et à assurer ses missions en terme d'organisation de l'offre de soins.

### Origine des données

Les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) sont évaluées à partir des rapports annuels et des données du registre des FIV que les centres clinico-biologiques et les laboratoires d'AMP sont tenus réglementairement d'adresser à l'Agence de la biomédecine concernant les activités d'AMP pour lesquelles ils sont autorisés.

Les rapports annuels des centres et données du registre des FIV sont transmis au 31 décembre de chaque année pour la totalité des activités pratiquées l'année précédente afin de récupérer les informations concernant les naissances issues des tentatives. La base de données utilisée par l'Agence pour la collecte des activités de l'année 2022 a été figée en avril 2023.

En 2022, 104 centres clinico-biologiques (dont un centre n'ayant pas transmis de rapport d'activité dans les délais impartis et 69 laboratoires de biologie médicale réalisant des préparations de sperme en vue d'insémination étaient autorisés et ont pratiqué une ou plusieurs activités d'AMP.

Les indicateurs fournis (tableaux 1 à 10) sont le reflet de l'activité déclarée par les centres dans leurs rapports d'activité. Malgré des contrôles qualité et des règles d'imputation établies, des incohérences et des imperfections peuvent subsister.

Les flux des patientes entre les régions (tableaux 11 à 13) sont évalués à partir des données du registre FIV : les départements de résidence des femmes prises en charge au moins une fois en 2022 pour une ponction d'ovocytes, hors ponction réalisée en vue de don ou de préservation de la fertilité, et les départements des centres d'AMP dans lesquels ces ponctions ont été réalisées sont analysés.

### Description des indicateurs

#### ***Organisation territoriale de l'offre de soins***

L'organisation territoriale de l'offre de soins est décrite dans les tableaux AMP1, AMP2, AMP3 et AMP4. Elle permet de lister les centres et les laboratoires, leurs activités d'AMP respectives et le nombre de tentatives réalisées par centre et par technique.

#### ***Activité régionale dans l'activité nationale***

## NOTE METHODOLOGIQUE

La part de l'activité régionale au sein de l'activité nationale est décrite par le nombre de tentatives réalisées dans la région rapporté au nombre de femmes en âge de procréer (tableau AMP5) ainsi que par le pourcentage de tentatives et d'enfants nés dans la région sur l'ensemble des tentatives et des enfants nés en France, selon la technique et l'origine des gamètes (tableau AMP6).

## NOTE METHODOLOGIQUE

### ***Fécondation in vitro***

Le tableau AMP7 donne certaines caractéristiques régionales et nationales des tentatives de fécondation in vitro de l'année 2022.

### ***Activités spécifiques : don de gamètes et accueil d'embryons, conservations des gamètes et des tissus germinaux, conservation des embryons***

L'activité régionale de don d'ovocytes est décrite dans le tableau AMP8, afin de permettre une réflexion sur le développement nécessaire de cette activité à hauteur des besoins au sein de chaque région. Par ailleurs, il présente également les données relatives au don de spermatozoïdes et à l'accueil d'embryons.

Les activités de conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue à des fins de préservation de la fertilité sont également décrites et mises en regard de l'activité nationale (tableau AMP9).

Le tableau AMP10 présente le nombre d'embryons conservés au 31 décembre 2022 et le nombre de couples concernés au niveau régional et national en fonction du statut du projet parental.

### ***Flux entrants et sortants***

Les flux entrants et sortants de la région, ainsi que les régions de résidence des femmes prises en charge dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et les régions des centres d'AMP où ont été ponctionnées les femmes résidant en Auvergne-Rhône-Alpes sont présentés dans les tableaux 11 à 13.

### **Perspectives**

Les fiches régionales donnent l'occasion de rappeler que deux activités doivent être particulièrement développées au sein de chaque région afin de répondre aux objectifs de santé publique, d'équité d'accès aux soins et de qualité de la prise en charge des personnes ayant recours à une AMP :

- Le don d'ovocytes : l'insuffisance de donneuses en France entraîne le déplacement de nombreux couples à l'étranger, dans des pays où la qualité et la sécurité des soins ne répondent pas aux mêmes exigences qu'en France ; l'objectif poursuivi est de développer une autosuffisance nationale et donc une activité appropriée dans chaque région.
- La préservation de la fertilité : l'activité de préservation de la fertilité mise en regard de la fréquence des cancers de jeunes patients reste insuffisante. Les liens entre centres de cancérologie et centres autorisés pour la conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue sont certainement à renforcer à hauteur des besoins de chaque région. Le plan cancer a pris en compte ces nouveaux besoins en lien avec la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité réparties sur le territoire.
- Les évolutions législatives (loi de bioéthique de 2021) : la loi ouvre notamment la possibilité d'accès à l'AMP à toutes les femmes, ou l'autoconservation non médicale des gamètes. Ces nouveaux droits nécessitent un développement adéquat de l'activité régionale sans impact sur la qualité, l'équité et les délais d'accès aux soins.

## COMMENTAIRES : Auvergne-Rhône-Alpes

### Centres et activités pratiquées

En 2022, l'offre de soins en assistance médicale à la procréation est proposée dans la région Auvergne-Rhône-Alpes par douze centres clinico-biologiques et six laboratoires de biologie médicale autorisés à la préparation du sperme en vue d'insémination (Tableau AMP2) :

- Les préparations de sperme en vue d'insémination artificielle ont été réalisées par les dix-huit laboratoires : les laboratoires des centres clinico-biologiques et les laboratoires de biologie médicale,
- Les activités de fécondation *in vitro* par les douze centres clinico-biologiques,
- Et les activités spécifiques :
  - La préparation, le recueil, la conservation et mise à disposition de spermatozoïdes et d'ovocytes en vue de don par trois centres,
  - L'assistance médicale en contexte viral par un unique centre,
  - L'accueil d'embryons par deux centres,
  - La conservation médicale de gamètes et/ou tissus germinaux en vue d'une AMP ultérieure par cinq centres.

Toutes les activités d'AMP sont proposées en région Auvergne-Rhône-Alpes.

### Activité

La population de la région Auvergne-Rhône-Alpes compte 12,2% des femmes en âge de procréer observées en France (1,9% en Auvergne et 10,3% en Rhône-Alpes - Tableau AMP1).

L'activité des centres de la région rapportée au nombre de femmes en âge de procréer était supérieure à la moyenne nationale pour les activités d'insémination (44,7 contre 37,6 tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer) de fécondations *in vitro* (58,7 contre 53,9 pour 10 000 femmes en âge de procréer, tableau AMP5).

Globalement, les centres de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont réalisé 13,1% des tentatives françaises et ont permis la naissance de 12,7% des enfants issus des tentatives d'AMP de 2022.

### Origine géographique des patientes prises en charge

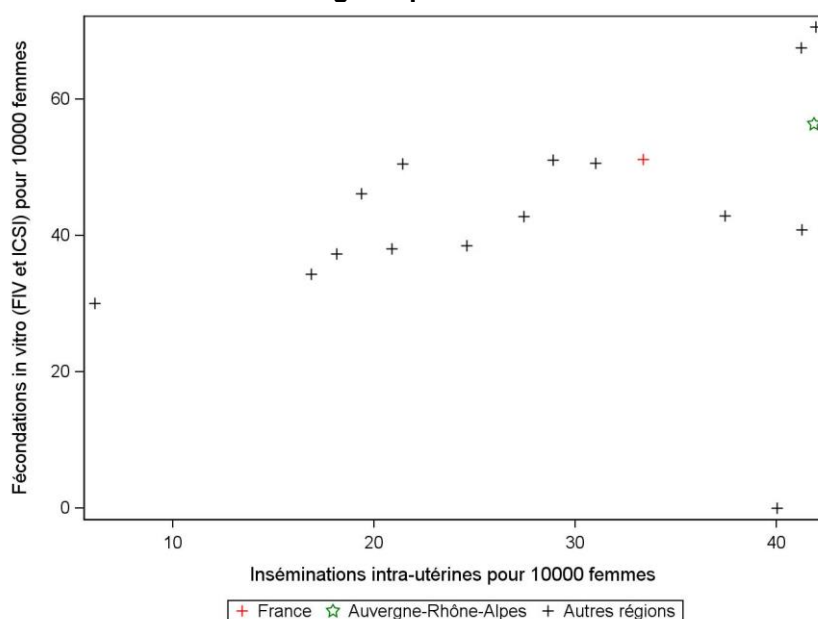
L'offre de soins de la région est diversifiée et les patients de la région sont majoritairement pris en charge dans leur région de résidence :

En 2022, les femmes hospitalisées en région Auvergne-Rhône-Alpes pour une ponction ovocytaire en vue d'une fécondation *in vitro* résidaient principalement dans la région, seules 5,6% d'entre elles étaient domiciliées hors de la région après exclusion des femmes dont le lieu de résidence était manquant (Tableaux AMP11 et AMP12).

Quant aux femmes domiciliées en région Auvergne-Rhône-Alpes et hospitalisées pour une ponction en 2022, la plupart ont été prises en charge par un centre de la région (97,1%, Tableau AMP13).

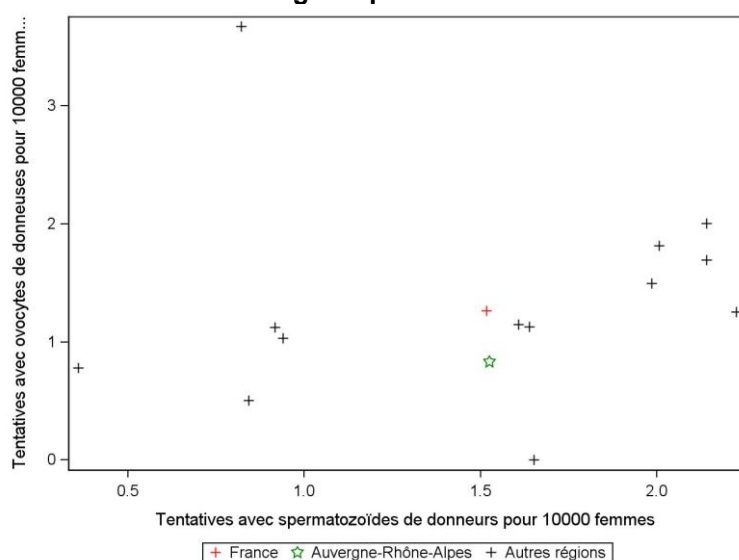
## COMMENTAIRES : Auvergne-Rhône-Alpes

**Figure AMP1 : Activités régionales d'AMP intraconjugale\* rapportées à la population des femmes en âge de procréer**



\*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) réalisées en intraconjugal

**Figure AMP2 : Activités régionales de tentatives avec don\* rapportées à la population des femmes en âge de procréer**



\*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) réalisées avec don de spermatozoïdes et mises en fécondation réalisées avec ovocytes de donneuses



## ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

**Tableau AMP1 : Nombre de femmes en âge de procréer (18 à 45 ans) en 2022**

Lieu	Nombre de femmes en âge de procréer	% national	% régional
France	11 431 714	100,0%	.
Auvergne-Rhône-Alpes	1 390 843	12,2%	100%
-Auvergne	212 881	1,9%	15,3%
-Rhône-Alpes	1 177 962	10,3%	84,7%

**Tableau AMP2 : Activité d'AMP déclarée en 2022 par centre**

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral
Rhône-Alpes	6301_6301	CLERMONT FERRAND	CHU ESTAING / LBM CHU ESTAING_CLERMONT FERRAND	X	X	X	X	X	X	X
	6302_6302	BEAUMONT	CERES CLINIQUE LA CHATAIGNERAIE / LBM GEN BIO_BEAUMONT	X	X				X	
	0102B	BOURG EN BRESSE	LBM BIOPTeam BRETIN_BOURG EN BRESSE	X						



## ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral
	0701_0701	GUILHERAND GRANGES	CLINIQUE PASTEUR_GUILHERAND GRANGES / LBM CERBALLIANCE AUVERGNE RHONE ALPES	X	X					
	3801_3801	LA TRONCHE	HOPITAL COUPLE ENFANT_LA TRONCHE / HOPITAL COUPLE ENFANT_LA TRONCHE		X	X	X	X	X	
	3802_3802	SAINT MARTIN D HERES	CLINIQUE BELLEDONNE_SAINTE MARTIN D'HERES / LBM ORIADE PMA_SAINTE MARTIN D'HERES	X	X					
	3803B	L'ISLE D ABEAU	LBM ORIADE NOVALE_L'ISLE D'ABEAU	X						
	4201_4201	SAINT PRIEST EN JAREZ	CHU DE SAINT ETIENNE HOPITAL NORD / LBM CHU ST ETIENNE HOP NORD_ST PRIEST	X	X				X	
	4205_4205	ROANNE	CH DE ROANNE_ROANNE / LBM GLBM ROANNE/TANNERIES_ROANNE	X	X					
	6901_6901	BRON	HOPITAL FEMME MERE ENFANT / LBM HOPITAL FEMME MERE ENFANT_BRON	X	X	X	X		X	X
	6902_6902	ECULLY	CLINIQUE DU VAL D'OUEST VENDOME / LBM EUROFINS BIOMNIS_ECULLY	X	X					
	6904_6904	LYON 8EME	CLINIQUE NATECIA / LBM CERBALLIANCE AUVERGNE RHONE ALPES	X	X					

## ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral
	6905B	LYON 2EME	LBM UNILIANS BIOGROUP REPUBLIQUE HOTEL D	X						
	6906B	VILLEFRANCHE SUR SAONE	LBM INGELS VIGNON_VILLEFRANCHE SUR SAONE	X						
	6907_6907	VILLEURBANNE	MEDIPOLE HOPITAL LYON VILLEURBANNE / LBM EUROFINIS BIOMNIS_VILLEURBANNE	X	X					
	7301B	CHAMBERY	LBM TERCINET_CHAMBERY	X						
	7403B	ANNECY	LBM SYNLAB PAYS DE SAVOIE_ANNECY	X						
	7405_7405	CONTAMINE SUR ARVE	CH ALPES LEMAN / LBM BIOGROUP ORIADE NOVIALE AMP74	X	X					

\* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2022

IA : Insémination artificielle ; FIV : Fécondation in vitro ; ICSI : Injection intracytoplasmique de spermatozoïdes ; TEC : Transfert d'embryons congelés

## ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP3 : Nombre de tentatives[1] d'AMP par centre en intraconjugal en 2022

				Intraconjugale				
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovoc ytes déco ngel és
Lieu	N°	Ville	Etablissement*					
Auvergne	6301_6301	CLERMONT FERRAND	CHU ESTAING / LBM CHU ESTAING_CLERMONT FERRAND	218	258	374	397	9
	6302_6302	BEAUMONT	CERES CLINIQUE LA CHATAIGNERAIE / LBM GEN BIO_BEAUMONT	224	142	286	505	.

## ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Intraconjugale				
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovoc ytes déco ngel és
Rhône-Alpes	0102B	BOURG EN BRESSE	LBM BIOPTeam BRETIN_BOURG EN BRESSE	167	.	.	.	.
	0701_0701	GUILHERAND GRANGES	CLINIQUE PASTEUR_GUILHERAND GRANGES / LBM CERBALLIANCE AUVERGNE RHONE ALPES	365	144	261	374	.
	3801_3801	LA TRONCHE	HOPITAL COUPLE ENFANT_LA TRONCHE / HOPITAL COUPLE ENFANT_LA TRONCHE	.	135	205	366	1
	3802_3802	SAINT MARTIN D HERES	CLINIQUE BELLEDONNE_SAINTE MARTIN D'HERES / LBM ORIADE PMA_SAINTE MARTIN D'HERES	828	137	518	531	1

## ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

			Intraconjugale				
			Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			
				FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovoc ytes déco ngel és
3803B	L'ISLE D ABEAU	LBM ORIADE NOVIALE_L'ISLE D'ABEAU	39	.	.	.	.
4201_4201	SAINT PRIEST EN JAREZ	CHU DE SAINT ETIENNE HOPITAL NORD / LBM CHU ST ETIENNE HOP NORD_ST PRIEST	494	66	562	390	27
4205_4205	ROANNE	CH DE ROANNE_ROANNE / LBM GLBM ROANNE/TANNERIES_ROANNE	132	33	72	155	.
6901_6901	BRON	HOPITAL FEMME MERE ENFANT / LBM HOPITAL FEMME MERE ENFANT_BRON	238	54	1079	887	4
6902_6902	ECULLY	CLINIQUE DU VAL D'OUEST VENDOME / LBM EUROFINIS BIOMNIS_ECULLY	543	478	554	733	4

## ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

			Intraconjugale				
			Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			
				FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovoc ytes déco ngel és
6904_6904	LYON 8EME	CLINIQUE NATECIA / LBM CERBALLIANCE AUVERGNE RHONE ALPES	1117	207	822	719	.
6905B	LYON 2EME	LBM UNILIANS BIOGROUP REPUBLIQUE HOTEL D	57	.	.	.	.
6906B	VILLEFRANCHE SUR SAONE	LBM INGELS VIGNON_VILLEFRANCHE SUR SAONE	82	.	.	.	.
6907_6907	VILLEURBANNE	MEDIPOLE HOPITAL LYON VILLEURBANNE / LBM EUROFINS BIOMNIS_VILLEURBANNE	475	189	676	429	1
7301B	CHAMBERY	LBM TERCINET_CHAMBERY	197	.	.	.	.

## ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

			Intraconjugale				
			Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC
7403B	ANNECY	LBM SYNLAB PAYS DE SAVOIE_ANNECY	260	.	.	.	.
7405_7405	CONTAMINE SUR ARVE	CH ALPES LEMAN / LBM BIOGROUP ORIADE NOVIALE AMP74	387	111	423	530	.
<b>Total Région Auvergne-Rhône-Alpes</b>			<b>5823</b>	<b>1954</b>	<b>5832</b>	<b>6016</b>	<b>47</b>

\* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2022

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

## ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP4 : Nombre de tentatives[1] par centre pour l'activité d'AMP avec don en 2022

				Don de sperme			Don d'ovocytes		Accueil d'embryons	
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
					ICSI	TEC	TOC	ICSI	TEC	TEC
Lieu	N°	Ville	Etablissement*							
Auvergne	6301_6301	CLERMONT FERRAND	CHU ESTAING / LBM CHU ESTAING_CLERMONT FERRAND	92	38	14	3	19	7	8
	6302_6302	BEAUMONT	CERES CLINIQUE LA CHATAIGNERAIE / LBM GEN BIO_BEAUMONT	21	10	11	.	.	.	.



## ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Don de sperme			Don d'ovocytes		Accueil d'embryons	
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
					.	ICSI	TEC	TOC	ICSI	TEC
Rhône-Alpes	0701_0701	GUILHERAND GRANGES	CLINIQUE PASTEUR_GUILHERAND GRANGES / LBM CERBALLIANCE AUVERGNE RHONE ALPES	18	2	4	.	.	.	.
	3801_3801	LA TRONCHE	HOPITAL COUPLE ENFANT_LA TRONCHE / HOPITAL COUPLE ENFANT_LA TRONCHE	.	20	8	.	36	52	15
	3802_3802	SAINT MARTIN D HERES	CLINIQUE BELLEDONNE_SAINTE MARTIN D'HERES / LBM ORIADE PMA_SAINTE MARTIN D'HERES	44	5	5	.	.	.	.
	4201_4201	SAINT PRIEST EN JAREZ	CHU DE SAINT ETIENNE HOPITAL NORD / LBM CHU ST ETIENNE HOP NORD_ST PRIEST	18	4	2	.	.	.	.

## ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

			Don de sperme			Don d'ovocytes		Accueil d'embryons	
			Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
				.	ICSI	TEC	TOC	ICSI	TEC
4205_4205	ROANNE	CH DE ROANNE_ROANNE / LBM GLBM ROANNE/TANNERIES_ROANNE	1	2	3	.	.	.	.
6901_6901	BRON	HOPITAL FEMME MERE ENFANT / LBM HOPITAL FEMME MERE ENFANT_BRON	105	82	37	.	61	60	.
6902_6902	ECULLY	CLINIQUE DU VAL D'OUEST VENDOME / LBM EUROFINS BIOMNIS_ECULLY	38	20	11	.	.	1	.
6904_6904	LYON 8E ARRONDISSEMENT	CLINIQUE NATECIA / LBM CERBALLIANCE AUVERGNE RHONE ALPES	17	6	5	.	.	.	.
6907_6907	VILLEURBANNE	MEDIPOLE HOPITAL LYON VILLEURBANNE / LBM EUROFINS BIOMNIS_VILLEURBANNE	9	17	4	.	.	.	.

## ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Don de sperme			Don d'ovocytes		Accueil d'embryons	
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
					.	ICSI	TEC	TOC	ICSI	TEC
7403B	ANNECY	LBM SYNLAB PAYS DE SAVOIE_ANNECY	4	.	.	.	.	.	.	
7405_7405	CONTAMINE SUR ARVE	CH ALPES LEMAN / LBM BIOGROUP ORIADE NOVIALE AMP74	21	3	3	.	.	.	.	
<b>Total Région Auvergne-Rhône-Alpes</b>				388	209	107	3	116	120	23

\* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2022

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

## ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP5 : Nombre de tentatives par nombre de femmes en âge de procréer par technique en 2022

		Nombre de tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer			
		France	Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne	Rhône-Alpes
Origine des gamètes	Technique				
Intraconjugale	Insémination intra-utérine	33.39	41.87	20.76	45.68
	FIV hors ICSI	17.36	14.05	18.79	13.19
	ICSI	33.16	41.93	31.00	43.91
	TEC	44.21	43.25	42.37	43.41
	ICSI avec ovocytes décongelés	0.63	0.34	0.42	0.32

## ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

		Nombre de tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer			
		France	Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne	Rhône-Alpes
Don de sperme	Insémination intra-utérine	4.17	2.79	5.31	2.33
	FIV hors ICSI	0.16	.	.	.
	ICSI	1.28	1.50	2.25	1.37
	TEC	0.90	0.77	1.17	0.70
	ICSI avec ovocytes décongelés	0.08	0.02	0.14	.
Don d'ovocytes	FIV hors ICSI	0.02	.	.	.
	ICSI	1.25	0.83	0.89	0.82
	TEC	1.18	0.86	0.33	0.96
Accueil d'embryons	TEC	0.15	0.17	0.38	0.13

## ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP6 : Nombre de tentatives[1] et nombre d'enfants nés vivants en 2022

## ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Origine des gamètes	Lieu	Technique				
Intraconjugale	France	Insémination intra-utérine	38165	4343	100%	100%
		FIV hors ICSI	19851	2845	100%	100%
		ICSI	37912	5459	100%	100%
		TEC	50545	12131	100%	100%
		ICSI avec ovocytes décongelés	723	97	100%	100%
	Auvergne-Rhône-Alpes	Insémination intra-utérine	5823	710	15,3%	16,3%
		FIV hors ICSI	1954	321	9,84%	11,3%
		ICSI	5832	902	15,4%	16,5%
		TEC	6016	1290	11,9%	10,6%
		ICSI avec ovocytes décongelés	47	8	6,50%	8,25%
	-Auvergne	Insémination intra-utérine	442	47	1,16%	1,08%
		FIV hors ICSI	400	59	2,02%	2,07%
		ICSI	660	70	1,74%	1,28%
		TEC	902	191	1,78%	1,57%

## ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
	-Rhône-Alpes	ICSI avec ovocytes décongelés	9	3	1,24%	3,09%
		Insémination intra-utérine	5381	663	14,1%	15,3%
		FIV hors ICSI	1554	262	7,83%	9,21%
		ICSI	5172	832	13,6%	15,2%
		TEC	5114	1099	10,1%	9,06%
		ICSI avec ovocytes décongelés	38	5	5,26%	5,15%



## ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Don de sperme	France	Insémination intra-utérine	4765	844	100%	100%
		FIV hors ICSI	184	20	100%	100%
		ICSI	1464	209	100%	100%
		TEC	1029	220	100%	100%
		ICSI avec ovocytes décongelés	87	23	100%	100%
	Auvergne-Rhône-Alpes	Insémination intra-utérine	388	75	8,14%	8,89%
		ICSI	209	22	14,3%	10,5%
		TEC	107	21	10,4%	9,55%
		ICSI avec ovocytes décongelés	3	2	3,45%	8,70%
	-Auvergne	Insémination intra-utérine	113	23	2,37%	2,73%
		ICSI	48	5	3,28%	2,39%
		TEC	25	3	2,43%	1,36%
		ICSI avec ovocytes décongelés	3	2	3,45%	8,70%
-Rhône-Alpes	Insémination intra-utérine	275	52	5,77%	6,16%	

## ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
		ICSI	161	17	11,0%	8,13%
		TEC	82	18	7,97%	8,18%
Don d'ovocytes	France	FIV hors ICSI	22	4	100%	100%
		ICSI	1426	243	100%	100%
		TEC	1349	315	100%	100%
	Auvergne-Rhône-Alpes	ICSI	116	17	8,13%	7,00%
		TEC	120	25	8,90%	7,94%
	-Auvergne	ICSI	19	4	1,33%	1,65%
		TEC	7	1	0,52%	0,32%
	-Rhône-Alpes	ICSI	97	13	6,80%	5,35%
TEC		113	24	8,38%	7,62%	
Accueil d'embryons	France	TEC	169	41	100%	100%
	Auvergne-Rhône-Alpes	TEC	23	6	13,6%	14,6%
	-Auvergne	TEC	8	1	4,73%	2,44%
	-Rhône-Alpes	TEC	15	5	8,88%	12,2%

[1] Tentatives : Cycles d'insémination artificielle (IIU, IIC) ; ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) ; transferts d'embryons congelés (TEC)

## FECONDATION IN VITRO

Tableau AMP7 : Caractéristiques des fécondations in vitro en 2022

		France	Auvergne- Rhône-Alpes	Auvergne	Rhône-Alpes
Age des femmes à la ponction(1)	<30 ans	15,3%	15,1%	16,1%	15,0%
	30-34 ans	32,4%	32,7%	28,8%	33,3%
	35-37 ans	22,6%	22,2%	22,0%	22,3%
	38-39 ans	13,5%	13,5%	11,9%	13,8%
	>=40 ans	16,2%	16,4%	21,1%	15,7%
Techniques	Part des ponctions(1) réalisées en ICSI	67,0%	75,9%	64,6%	77,7%
	Part des ponctions(1) réalisées en culture prolongée	50,5%	47,2%	49,2%	46,9%
Activité d'AMP avec don de gamètes et d'embryons	Part des tentatives(2) réalisées avec les spermatozoïdes d'un donneur	2,4%	2,2%	3,7%	2,0%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les ovocytes d'une donneuse	2,4%	1,7%	1,3%	1,7%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les embryons d'un couple donneur	0,1%	0,2%	0,4%	0,1%
Prise en charge du risque viral	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VIH	0,2%	0,0%	0,4%	.
	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VHB/VHC	0,9%	0,7%	0,7%	0,7%

(1) : Ponctions d'ovocytes FIV ou ICSI

(2) : Ponctions d'ovocytes dans le cadre des FIV/ICSI ou transfert d'embryons congelés

## ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

**Tableau AMP8 : Don de gamètes et accueil d'embryons en 2022**

		2020	2021	2022	
Don de spermatozoïdes	Donneurs: donneurs acceptés dont le sperme a été congelé dans l'année	France	135	399	714
		Auvergne-Rhône-Alpes	15	46	76
		-Auvergne	8	17	35
		-Rhône-Alpes	7	29	41
	Receveurs: couples ayant effectué au moins une tentative d'AMP	France	1591	1598	3575
		Auvergne-Rhône-Alpes	232	101	289
		-Auvergne	42	48	45
		-Rhône-Alpes	190	53	244

## ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

		2020	2021	2022	
Don d'ovocytes	Donneuses: ponctions réalisées dans l'année	France	489	920	943
		Auvergne-Rhône-Alpes	52	93	91
		-Auvergne	15	22	32
		-Rhône-Alpes	37	71	59
	Receveuses: nouvelles demandes acceptées	France	1087	1332	1358
		Auvergne-Rhône-Alpes	94	116	74
		-Auvergne	25	14	22
		-Rhône-Alpes	69	102	52
	Receveuses: receveuses ayant bénéficié d'un don d'ovocytes	France	975	1415	1584
		Auvergne-Rhône-Alpes	73	122	110
		-Auvergne	23	19	16
		-Rhône-Alpes	50	103	94

## ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

		2020	2021	2022	
Accueil d'embryons	Couples donneurs: couples donneurs dont les embryons ont été accueillis	France	147	148	148
		Auvergne-Rhône-Alpes	32	30	18
		-Auvergne	11	6	8
		-Rhône-Alpes	21	24	10
	Couples receveurs: couples receveurs ayant bénéficié d'un accueil d'embryons	France	146	155	156
		Auvergne-Rhône-Alpes	37	32	17
		-Auvergne	9	6	8
		-Rhône-Alpes	28	26	9

## ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES GAMETES ET DES TISSUS GERMINAUX

Tableau AMP9 : Préservation de la fertilité : conservation de gamètes et de tissus germinaux en 2022

		France	Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne	Rhône-Alpes
Spermatozoïdes	Nouvelles autoconservations (Patients)	8751	1137	165	972
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	88035	11107	1385	9722
Ovocytes	Nouvelles autoconservations (Patients)	4012	353	60	293
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	15146	918	281	637
Tissus testiculaires	Nouvelles autoconservations (Patients)	149	35	0	35
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	1456	187	30	157
Tissus ovariens	Nouvelles autoconservations (Patients)	358	34	6	28
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	4666	699	116	583

## ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES EMBRYONS

Tableau AMP10 : Conservation d'embryons au 31 décembre 2022

		Projet parental en cours		Abandon du projet parental		Défaut de réponse ou désaccord du couple		Total des embryons en cours de conservation	
		N	%	N	%	N	%	N	%
France	Embryons	237543	77.3	27552	9.0	42303	13.8	<b>307398</b>	<b>100</b>
	Couples	80008	76.1	9668	9.2	15411	14.7	<b>105087</b>	<b>100</b>
Auvergne-Rhône-Alpes	Embryons	28870	82.8	3162	9.1	2831	8.1	<b>34863</b>	<b>100</b>
	Couples	8358	83.6	912	9.1	728	7.3	<b>9998</b>	<b>100</b>
-Auvergne	Embryons	4077	63.8	1832	28.6	486	7.6	<b>6395</b>	<b>100</b>
	Couples	741	54.3	523	38.3	100	7.3	<b>1364</b>	<b>100</b>
-Rhône-Alpes	Embryons	24793	87.1	1330	4.7	2345	8.2	<b>28468</b>	<b>100</b>
	Couples	7617	88.2	389	4.5	628	7.3	<b>8634</b>	<b>100</b>



## FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP11 : Flux entrants et sortants de 2022

	Auvergne-Rhône-Alpes	Moyenne des régions (hors DROM)
Flux entrants*	5,6%	8,3%
Flux sortants**	2,9%	16,7%

\* Part des femmes résidant hors de la région Auvergne-Rhône-Alpes parmi les femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes dans la région Auvergne-Rhône-Alpes

\*\* Part des femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes hors de la région Auvergne-Rhône-Alpes parmi les femmes résidant en Auvergne-Rhône-Alpes

## FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP12 : Région de résidence des femmes hospitalisées en 2022 dans la région Auvergne-Rhône-Alpes pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP

Région de résidence des femmes	Femmes hospitalisées en Auvergne-Rhône-Alpes	Femmes hospitalisées en	
		Auvergne	Rhône-Alpes
	%	%	%
Rhône-Alpes	80.59	1.37	92.82
Auvergne	12.60	80.99	2.03
Bourgogne	1.84	4.24	1.47
Inconnue	1.27	0.11	1.45
Centre-Val-de-Loire	0.87	6.41	0.02
Limousin	0.54	3.67	0.05
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0.51	0.11	0.57
Franche-Comté	0.37	0.11	0.41
Languedoc-Roussillon	0.35	1.83	0.12
Ile-de-France	0.26	0.34	0.25
Hors France	0.23	.	0.27
Midi-Pyrénées	0.12	0.34	0.09
DROM	0.12	0.23	0.11
Aquitaine	0.09	0.11	0.09
Pays de la Loire	0.03	.	0.04
Basse-Normandie	0.03	.	0.04
Poitou-Charentes	0.03	0.11	0.02
Nord - Pas-de-Calais	0.03	.	0.04
Champagne-Ardenne	0.03	.	0.04
Picardie	0.02	.	0.02
Lorraine	0.02	.	0.02
Alsace	0.02	.	0.02
Bretagne	0.02	.	0.02
Territoire Outre-Mer	0.02	.	0.02
Haute-Normandie	0.02	.	0.02
<b>Total</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>

## FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

**Tableau AMP13 : Région où les femmes résidant en Auvergne-Rhône-Alpes ont été hospitalisées pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP en 2022.**

Région d'hospitalisation	Femmes résidant en Auvergne-Rhône-Alpes	Femmes résidant en	
	%	Auvergne	Rhône-Alpes
	%	%	%
Rhône-Alpes	85.61	13.66	96.79
Auvergne	11.48	83.97	0.22
Ile-de-France	0.88	1.19	0.83
Languedoc-Roussillon	0.77	0.48	0.81
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0.42	.	0.48
Bourgogne	0.32	0.12	0.35
Nord - Pas-de-Calais	0.26	.	0.30
Franche-Comté	0.08	.	0.09
Aquitaine	0.05	.	0.06
Bretagne	0.05	.	0.06
Midi-Pyrénées	0.02	0.12	.
Centre-Val-de-Loire	0.02	0.12	.
Pays de la Loire	0.02	0.12	.
Lorraine	0.02	0.12	.
Picardie	0.02	.	0.02
Limousin	0.02	0.12	.
<b>Total</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>